

Accès !

Un service unique
pour **améliorer l'accès aux soins**
dans le pays de Redon



Trouver
un médecin pour un soin
non programmé



Orienter
un patient
des urgences
vers la ville



Trouver
un médecin
traitant





Je suis médecin généraliste

Je peux
renseigner
mes disponibilités



Je suis professionnel de santé

Je peux orienter
le patient vers
une prise
en charge

**Inscrivez-vous et participez
à AccèsS pour améliorer
l'accès aux soins dans le pays
de Redon**

➔ **Contactez la CPTS !**

Faciliter l'accès à un médecin traitant

Tous les 3 mois, la CPTS questionne les médecins sur leur capacité d'accueil de nouveaux patients (formulaire en ligne). La CPTS met à jour le listing des patients et le fait connaître au Guichet **AccèsS**.

Patient

Requête d'un patient en recherche d'un médecin traitant



→ Professionnel de santé

Saisie de la fiche patient sur **Inzeecare**
Numéro d'assistance et support AccèsS



Numéro confidentiel uniquement dédié aux professionnels de santé

→ Service AccèsS

- 1 Appel du patient pour vérification
- 2 Appel secrétariat du médecin pour approbation
- 3 Appel patient pour confirmation prise en charge.

Organiser les soins non programmés (SNP) de médecine générale

Consultation à effectuer dans les 48h ne nécessitant pas de passage par un plateau technique.



Les médecins généralistes

inscrivent des créneaux disponibles sur **Inzeecare** et sur **Logibec**.



Les secrétaires médicales et professionnels de santé

inscrits sur la plateforme InzeeCare dirigent les patients vers les créneaux libres.

Numéro d'assistance et support AccèsS

Secrétariat Médical de Redon (SMR).



Les infirmiers d'accueil et d'orientation des urgences

orientent les patients ne nécessitant pas d'un plateau technique de l'hôpital vers la ville via **Logibec**.



Numéro confidentiel uniquement dédié aux professionnels de santé

Les outils d'AccèsS



→ Les soins non programmés

- 1 Le coordinateur de la CPTS **crée un planning sur l'agenda**
- 2 Le médecin **indique ses vacances**
- 3 Les professionnels de santé **réserve un créneau SNP**

→ Médecin traitant

Renseignement des fiches patients **en recherche de médecin traitant**



Évaluer et réorienter les patients admissibles vers un cabinet

médical en 6 clics. Grâce à son algorithme médical unique et à son interface conviviale, **Logibec Réorientation** évalue et réoriente les patients admissibles vers un cabinet médical avoisinante de manière sécurisée dans un délai moyen de 30 secondes.



Solution utilisée par le CHIRC depuis Juillet 2021

701

créneaux mis à dispositions

201

patients orientés des urgences vers la ville

9

médecins généralistes

1

centre de santé partenaire



Contactez la CPTS **pour vous inscrire !**

Pourquoi s'inscrire ?



Pour **créer une solidarité** entre les professionnels du territoire



Pour **assurer une réponse collective** auprès de la population, notamment les personnes sans médecin traitant



Pour **choisir ensemble notre organisation** et proposer des alternatives aux implantations de télécabines

Quelle valorisation ?

ROSP pour les médecins généralistes :

Le nouvel avenant de la convention médicale prévoit des Rémunérations sur Objectifs de Santé Publique (ROSP).



Forfait mise à disposition de **2H/sem** pour la CPTS (dans le cadre du Service d'Accès aux Soins - SAS)
1400€/an



Paiement par palier en fonction du nombre de SNP traités dans 1 trimestre (70€ pour 5 SNP/trimestre et jusqu'à 630 € pour 45 SNP/trimestre).

Pour les professionnels de santé

La CPTS propose un **forfait « expérimentation »** versé aux membres de la CPTS (secrétaires médicales, médecins généralistes, infirmiers, pharmaciens) les premiers mois de lancement (**jusque septembre 22**).

Professionnels de santé,
sociaux et médico-sociaux
du Pays de Redon

Rejoignez la *cpts* PAYS DE REDON



Participez
si vous le souhaitez
aux différents **groupes
de travail**



Soutenez la dynamique
d'**exercice coordonné**
sur le territoire



Participez
aux **soirées thématiques
interprofessionnelles**



Recevez
les **informations
des actualités**
de la CPTS ou de la
santé du territoire



Portez votre voix
lors des **temps
démocratiques**



Participez à une **meilleure
coordination** entre les
professionnels
et les établissements
de santé

Comment nous rejoindre ?

Adhésion en ligne :



Individuelle :
10 €/an



Structure :
GRATUITE !



Besoin d'aide ?



Ludivine Gauthier
Coordinatrice CPTS



06 75 06 74 55

coordinatrice.cpts-paysderedon@gmail.com

Nous suivre



www.cpts-pays-redon.site-sante.fr

Nos partenaires

